



Conseil in situ avec ateliers

Villaz (FR), avenir des places de village

Mandant : Commune de Villaz, Mme Nicole Aeschlimann, conseillère communale

Mandataires : François Wenker, architecte-urbaniste, expert externe EspaceSuisse
Marie-Hélène Giraud, architecte-paysagiste, experte externe conseil paysage EspaceSuisse
Alain Beuret, Norbert Russi et Marco Maurer, conseil en aménagement EspaceSuisse

Berne, le 30 mars 2023

Table des matières

1	Contexte et problématique.....	3
1.1	Vue d'ensemble et procédé	3
1.2	Situation de départ.....	3
1.3	Problématique et enjeux	4
1.3.1	Villaz-St-Pierre	4
1.3.2	Villarimboud	5
1.3.3	Lussy.....	5
1.3.4	En général.....	5
2	Ateliers participatifs.....	7
2.1	Premier atelier de diagnostic du samedi matin 26 novembre 2022	7
2.2	Second atelier d'approfondissement du mardi soir 17 janvier 2023.....	7
2.2.1	Synthèse du premier atelier et propositions	7
2.2.2	Villaz-St-Pierre	8
2.2.3	Villarimboud	9
2.2.4	Réseau de mobilités douces.....	9
2.2.5	Remarques générales.....	9
3	Recommandations	11
3.1	Planification communale en général.....	11
3.2	Plans de quartier et réglementation communale	11
3.3	Espaces publics et mobilité	11
3.4	Espaces publics et mobilité, point particulier de la suppression du passage à niveau	12
3.5	Ancienne école de Villarimboud	14
4	Conclusion	16
5	Annexes	17

1 Contexte et problématique

1.1 Vue d'ensemble et procédé

La commune de Villaz a demandé à EspaceSuisse de venir poser un regard externe sur les places des trois villages qui composent la nouvelle commune issue d'une récente fusion, ainsi que sur l'avenir de l'ancienne école de Villarimboud.

Afin de faire bénéficier la commune d'un regard externe également sur le paysage, dans le cadre d'un projet pilote (conseil paysage) mené par EspaceSuisse en partenariat avec l'Office fédéral de l'environnement, Mme Marie-Hélène Giraud, architecte-paysagiste, s'est jointe à l'équipe d'EspaceSuisse pour ce regard externe.

Le 13 septembre 2022, Marie-Hélène Giraud, François Wenker, Norbert Russi et Alain Beuret d'EspaceSuisse se sont rendus à Villaz. Ils y ont rencontré M. Jacques Wicht, syndic, Mmes Nicole Aeschlimann, Stéphanie Egger, Patricia Zahno, conseillères communales et M. Dominique Kaech, conseiller communal.

Cette séance a été suivie d'une visite des trois places de village de Villaz-St-Pierre, Villarimboud et Lussy.

Un premier atelier participatif avec la population, permettant de poser un diagnostic sur la situation actuelle des trois places existantes, a eu lieu le samedi matin 26 novembre 2022. Un second atelier participatif s'est déroulé le mardi soir 17 janvier 2023. Il a permis de débattre autour de trois propositions concrètes, formulées par les experts, et des priorités d'action.

Le rapport a été présenté et discuté avec les autorités communales le 17 mars 2023.

1.2 Situation de départ

La commune a récemment réaménagé la place du village de Villaz-St-Pierre en zone 30 km/h. Cette réalisation n'a pas encore totalement trouvé son public et reste peu utilisée.

A la suite d'une refonte des cercles scolaires, elle dispose à Villarimboud du bâtiment de l'ancienne école qui est en attente d'une réaffectation. Actuellement, il est partiellement occupé par un logement ainsi que des locaux accueillant les sociétés locales. Le chauffage, en fin de vie, devrait être remplacé. La commune s'interroge sur l'avenir de ce bâtiment situé sur la place de Villarimboud.



Figure 1 - Le bâtiment de l'ancienne école de Villarimboud est en attente d'une réaffectation

Les points de collecte des déchets seront prochainement regroupés en un seul site à Villaz-St-Pierre, ce qui va libérer des surfaces, notamment à proximité de la place du village de Lussy.

Ces différents éléments exercent une influence sur les espaces publics, en particulier sur les places de village. Le Conseil communal a souhaité un regard externe sur l'avenir de ces places pour en débattre avec la population dans le cadre d'ateliers participatifs.

En parallèle, le plan d'aménagement local (PAL) a été récemment révisé. Il prévoit un développement important de la zone d'activités cantonale du Vivier à Villaz-St-Pierre. L'implantation de grandes entreprises n'est pas exclue. Rolex avait envisagé d'y implanter un nouveau site de production avec 2000 emplois avant d'arrêter son choix sur Bulle à fin 2022 pour des raisons techniques. Une nouvelle école des métiers verra prochainement le jour à proximité. Il est également prévu une augmentation significative de la population à travers le développement de nouveaux quartiers d'habitation à Villaz-St-Pierre: Les Planches, Petit Clos, Grand Clos.

La commune planche également, avec l'Office fédéral des transports et les CFF, sur une nouvelle route qui permettrait de supprimer le passage à niveau à côté de la gare. Cette nouvelle route n'en est qu'au stade d'esquisse mais elle devrait voir le jour à terme et avoir un impact important sur les déplacements motorisés à l'intérieur de la commune ainsi que sur la mobilité douce.

Au niveau démographique, la population de la commune a connu ces dernières années une importante croissance. Au 1^{er} janvier 2020, la commune comptait 2300 habitants. D'ici quinze ans, avec le développement du nouveau quartier des Planches et les réserves existantes, la commune pourrait accueillir 700 habitants supplémentaires, soit une augmentation de population de 30%.

La commune compte plusieurs sociétés locales et associations, dont deux sont très actives pour animer les centres de village et l'espace public. Basée à Villarimboud, Villarim'bouge a pour objectif de favoriser le lien entre les citoyens de la commune, toute génération confondue. Vill'harmonie propose des solutions pour réaménager et faire vivre la place du village de Villaz-St-Pierre.

1.3 Problématique et enjeux

A l'issue de la visite sur place du 13 septembre 2022, les problèmes et enjeux suivants ont été identifiés.

1.3.1 Villaz-St-Pierre

- Taille importante des réserves de zone à bâtir : impacts importants sur l'avenir de la commune.
- Projet de nouvelle route de déviation (pour supprimer passage à niveau) à fort impact sur le paysage (tranchée/rampe sur un coteau orienté d'une façon privilégiée vers les Alpes) et la mobilité.
- La suppression prévue du passage à niveau va engendrer d'autres problèmes : complexification de la traversée des voies à vélo et pour les piétons (LHand).
- La rue entre la gare et la place du village était autrefois commerçante (commerces et ancien restaurant) mais l'activité des rez-de-chaussée a aujourd'hui totalement disparu au profit de l'habitat. Le cœur du village est ainsi déconnecté de la gare et de la zone d'activité située de l'autre côté.
- Le commerce de détail est encore présent, au centre (Volg/poste, café, épicerie) mais peu valorisé (terrasse du café) car lié prioritairement à l'usage de la voiture.
- Le nouvel aménagement de la place du village propose un espace majoritairement goudronné ne permettant pas une utilisation optimale. Tentative un peu maladroite de structuration par des éléments en béton et des bacs fleuris qui servent davantage à protéger l'espace pour les piétons du trafic qu'à favoriser des usages. Zone limitée à 30 km/h, dominée par l'espace routier.

- Le développement important au sud des voies de la zone d'activités du Vivier et de l'école des métiers créé un nouveau pôle d'activités concurrent au centre historique. Il y a un risque de voir se réaliser là un commerce de type Avec, Coop pronto ou Denner, au bord de la route cantonale, concurrent du commerce local. Il serait plus durable et profitable à toute la population d'amener les visiteurs, les employés et les étudiants à venir passer les moments de pause au centre du village et ne pas créer de commerce dans la zone d'activités. Le cheminement doit être rendu plus attractif pour créer cette incitation.



Figure 2 - La place du village de Villaz-St-Pierre réaménagée en zone 30 km/h

1.3.2 Villarimboud

- Le cœur du village se caractérise par de grandes surfaces de parking sous-utilisées, des aires de jeux devenues obsolètes avec le déménagement de l'école, dont l'utilisation est, du coup, limitée. La priorité est donnée à une utilisation occasionnelle comme parking pour les manifestations à la salle polyvalente.
- Le commerce de détail a disparu (restaurant et laiterie fermés) au profit de l'habitat.
- L'ancienne école héberge des locaux associatifs bien utilisés.
- Malgré la distance raisonnable, la liaison avec le centre de la commune (place du village de Villaz-St-Pierre) et la gare n'est possible qu'en voiture ou en bus car la chaussée en pente est étroite et sinueuse. Pour éviter de circuler ou marcher sur la chaussée, la seule alternative à disposition est un chemin non revêtu, nettement plus long et plus pentu par la forêt de la Foliaz.

1.3.3 Lussy

- Beau parc public souvent utilisé avec très belle vue sur les Alpes. Aire de jeux pour petits et grands. Traversée piétonne un peu dangereuse vers le complexe scolaire situé en face (vitesse excessive pour un secteur villageois).
- Pas d'activités commerciales ni de restaurants.
- Avec le développement de nouvelles constructions d'habitation à l'est du village, le bâti est désormais continu entre Lussy et Villaz-St-Pierre, à l'exception du cordon boisé le long du ruisseau. Malgré ce nouvel état de fait, une partie de la route reste dépourvue de trottoirs et limitée à 80 km/h ce qui est contradictoire.

1.3.4 En général

- La commune ne dispose pas d'une planification directrice communale qui transcrive sa vision du développement. Seule l'affectation du sol est définie dans les deux plans directeurs communaux, sans qu'aucune règle ne soit fixée pour le développement des nouvelles zones à bâtir, des centres de village, des espaces verts ou de la mobilité douce. En l'absence de vision stratégique, la densification

du village s'opère par opportunités et cela risque d'avoir des conséquences négatives à terme, que la commune devrait anticiper si elle veut conserver un cadre de vie agréable.

- Les habitants dépendant fortement de la voiture au quotidien, il y a très peu de place pour les modes doux, notamment le vélo (itinéraires et stationnement) malgré les faibles distances entre les places de village (Villaz-St-Pierre est à 1.1 km de Lussy et 2.4 km de Villarimboud).
- A part quelques trottoirs, le passage sous-voies de la gare, les cheminements entre les parkings et la salle de gym à Villaz-St-Pierre, celui entre les parkings et la salle polyvalente à Villarimboud et des chemins vers la forêt pour les balades du dimanche, il manque un véritable réseau de mobilité douce attractif et performant pour faire le lien au quotidien entre les différents villages, les nouveaux quartiers, la gare, la zone d'activités du Vivier. En l'absence d'un tel réseau, la marche à pied et le vélo ne peuvent pas être concurrentiels face à la voiture pour les courts déplacements du quotidien, facilités notamment par le développement de l'usage des vélos à assistance électrique.
- Il n'y a par ailleurs pas de parkings à vélos protégés des intempéries dans les villages (mis à part un emplacement pour 6 vélos sur le quai de la gare).
- Les rues du village sont encore utilisées comme des routes même si elles ne sont pas sur le réseau de base, p. ex. route Villaz-St-Pierre – Lussy / Romont qui ne devrait pas être une route mais une rue (desserte interne).



Figure 3 – Le gabarit de la route qui traverse le village de Villarimboud reste très routier avec un aspect très minéral, des marquages de chaussée et des trottoirs étroits au contraire de la rue de Lussy de qualité avec des arbres, un gabarit réduit et sans marquages

2 Ateliers participatifs

Les deux ateliers participatifs menés avec la population dans la salle polyvalente de Villarimboud portaient sur l'avenir des trois places de villages et de l'ancienne école de Villarimboud.

2.1 Premier atelier de diagnostic du samedi matin 26 novembre 2022

Les participants ont été invités à poser un diagnostic sur la situation et à discuter des points forts et des points faibles de l'aménagement des places dans les trois villages. Après une présentation générale d'EspaceSuisse sur la commune et les espaces publics, les discussions se sont déroulées en sous-groupes de 6 à 12 personnes (un par village) pendant une demi-heure, autour de plans avec pastilles rouges, oranges et vertes et des post-it. A l'issue de celles-ci, un rapporteur a partagé et synthétisé les propositions du sous-groupe en plénum.

Après une discussion générale ouverte, la matinée s'est terminée par une petite présentation de bons exemples d'EspaceSuisse en guise d'inspiration pour la suite. Environ 30 personnes ont pris part à l'atelier.

Les documents de cet atelier sont disponibles à l'annexe 1.



Figure 4 - Les trois sous-groupes ont travaillé chacun sur une place de village. Les représentants de la commune (au centre) se sont tenus volontairement à l'écart des discussions.

2.2 Second atelier d'approfondissement du mardi soir 17 janvier 2023

2.2.1 Synthèse du premier atelier et propositions

L'atelier a débuté par une synthèse de l'atelier 1 sur les trois places de village.

- Villaz-St-Pierre : la place de jeu devant l'école fonctionne plutôt bien. En revanche la place en zone 30 km/h ne donne pas vraiment satisfaction : manque de végétation et d'ombre, trop de bitume, insécurité des piétons par rapport à l'absence de passages piétons.
- Villarimboud : diagnostic moyen ; la place de jeu fonctionne car sécurisée (séparée du trafic) mais manque d'ombre et l'équipement est inadapté (jeux désuets, rien pour les adolescents ou les adultes).
- Lussy : diagnostic positif avec une place du village qui fonctionne bien (modération du trafic souhaitée mais pas nécessaire).

Suite à cette synthèse, EspaceSuisse propose de traiter les trois places différemment. Il ne sert à rien de vouloir disposer de trois places similaires pour des mêmes usages dans chacun des trois villages. Chaque place devrait avoir une vocation spécifique.

- Villaz-St-Pierre : une place «urbaine» (ou centrale) de la nouvelle commune, nouvelle identité de la commune fusionnée, dédiée à la flânerie et à la rencontre pour les habitants et aussi pour de nouveaux publics (étudiants, employés de la zone d'activités, visiteurs).
- Villarimboud : une place de village, en lien avec la salle polyvalente et les habitants.
- Lussy : une place conviviale, ouverte sur le grand paysage.

Le travail en sous-groupes s'est ensuite déroulé autour des trois postulats suivants, avec à chaque fois des questions pour guider la discussion.

- Villaz-St-Pierre : aménagements «légers» pour tester des usages ; agrandir la terrasse du café pour animer le lieu ; jouer dans la cour d'école. Question : quelles fonctions/usages sur cette place ? Pour quel public ?
- Villarimboud : transformation du parking, de l'ancien préau et de la place de jeux en «espaces polyvalents paysagers». Question : quelle utilisation/affectation pour l'ancienne école ?
- Réseau de mobilités douces : connecter les trois places entre elles et à la gare avec un vrai réseau de mobilité douce. Question : comment relier ces points ? Quelle forme ? Quel caractère ?

Dans chaque sous-groupe thématique, il s'agissait en outre de donner une à deux priorités d'action.

La discussion a eu lieu en sous-groupes de 4 à 8 personnes pendant une demi-heure puis un rapporteur a partagé et synthétisé la discussion. Chaque postulat a été débattu au sein d'un sous-groupe autour d'un plan. Environ 20 personnes ont participé aux discussions.

Les conclusions présentées par les rapporteurs des groupes sont les suivantes.

2.2.2 Villaz-St-Pierre

- La place est jugée peu accueillante car dépourvue de mobilier, d'ombrage et d'espace de verdure. Paradoxalement, ce vide est une chance de faire évoluer l'aménagement sans devoir le reprendre entièrement.
- L'envie de pouvoir davantage utiliser la place de manière spontanée et diversifiée est plébiscitée car elle est judicieusement située entre l'école, l'épicerie, le café, l'église, l'arrêt de bus et le magasin Volg.
- L'option de tester de nouveaux usages avec des aménagements temporaires ou transitoires est à retenir : elle permet à moindre frais de s'assurer de l'adéquation des réponses aux besoins exprimés et de procéder aux ajustements nécessaires avant d'engager des travaux.
- Concrètement un espace ombragé (arbres en pleine terre ou pergola) devrait être prévu sur la partie nord de la place en complément du grand arbre existant. La terrasse du café pourrait se retourner sur la place et du mobilier polyvalent devrait permettre des usages tels que jouer, attendre les enfants à la sortie de l'école, goûter, bavarder, pique-niquer, profiter du beau temps, etc.



Figure 5 - Actuellement le café ne profite pas de la place et réciproquement.

2.2.3 Villarimboud

- Les espaces de jeux et de détente doivent être réaménagés pour permettre d'accueillir des jeunes de plusieurs tranches d'âges, petits pour la place de jeux en herbe, moyens espaces verts, grands espaces en dur pour des activités de jeux de balle ou de mobilité à roulette.
- En parallèle, un espace vert à proximité de la place de jeux pour les petits, les rencontres entre parents et d'autres usagers (retraités ou jeunesse) afin de profiter d'un espace aménagé avec de l'ombre, des équipements (tables, bancs, mobilier) et de l'arborisation (plan paysage).
- Le grand parking en dur devant l'ancienne école, devrait être pensé comme un espace multifonctionnel. Une partie devrait être aménagée en asphalté perméable et être parsemé de bande de terre perméable pour améliorer l'infiltration, voire être arborisé. Une seconde partie devant le bâtiment, devrait être aménagée en matériaux perméables (grave, concassé) et être arborisé avec la possibilité de mettre du stationnement lorsque c'est nécessaire et de le laisser à disposition de la population le reste du temps.
- Le bâtiment de l'ancienne école devrait être rénové et/ou agrandi pour en faire une maison des sociétés du village et de rencontre des différentes sociétés (Jeunesse, Villarim'bouge, etc.) qui animeraient la vie locale.

2.2.4 Réseau de mobilités douces

- Un véritable réseau cyclable pour les déplacements quotidiens est souhaité. La priorité devrait être donnée à une piste séparée, parallèle à la route entre Villarimboud et Villaz-St-Pierre, maillon essentiel pour pallier le manque de sécurité sur la route trop étroite. La proposition d'un itinéraire en gravier via les marais au sud ou la forêt au nord n'est pas jugée opportune pour les déplacements quotidiens (trop peu confortable, détour).
- En cas de suppression du passage à niveau, un aménagement adéquat de la traversée des voies de chemin de fer, aussi adapté aux vélos, est essentiel.
- Il serait en outre judicieux de modérer le trafic sur la route Lussy – Villaz-St-Pierre pour un meilleur partage de la rue, sans nouvelle emprise routière (chicanes, 30km/h y compris sur les 300 m où l'on peut encore rouler théoriquement à 80 km/h entre les deux panneaux d'entrée de localité).
- Augmenter l'offre en stationnement vélos, protégés des intempéries et sécurisé.

2.2.5 Remarques générales

Les documents de cet atelier sont disponibles à l'annexe 2.

Au-delà du travail en atelier, la démarche a donné une impulsion et a permis aux participants de faire connaissance et d'échanger (commune fusionnée). Les personnes présentes, bien que peu nombreuses, étaient positives et engagées. A relever que les routes étaient enneigées et glissantes ce soir-là et qu'il n'y avait pas d'alternative à la voiture pour se rendre à la salle polyvalente de Villarimboud en soirée après 18h30. Ceci a certainement pu décourager certaines personnes de venir.



Figure 6 - Chaque groupe a partagé le résultat de ses discussions en plénum

3 Recommandations

Au terme des ateliers participatifs, nous relevons qu'il n'y a pas eu d'opposition ou de remise en question des propositions formulées par les experts. Nos constats de départ et nos propositions semblent se confirmer. Nous vous proposons donc de continuer dans la direction amorcée par le travail en atelier.

3.1 Planification communale en général

- La commune est invitée à prendre un peu de hauteur par rapport aux PAL. Quelle est la vision de la nouvelle entité pour son développement futur ? Cette question ne doit pas porter que sur les potentiels constructibles mais aussi sur l'espace public, les utilisations publiques des rez-de-chaussée, l'arborisation, les bâtiments emblématiques à sauvegarder, le réseau de mobilités douces pour les déplacements quotidiens (et pas seulement de loisirs). Cette vision directrice du développement futur pourrait être formalisée dans un document sommaire (plan et texte), facile à communiquer.
- La vie sociale et l'accueil des nouveaux habitants/emplois sont importants pour le cadre de vie et l'intégration de ces personnes. C'est aussi une chance pour les habitants actuels de voir leur qualité de vie préservée voire augmentée par le maintien de commerces et de services.
- Mettre en perspective les possibilités de construire (dans le tissu bâti existant, dans les réserves et dans les nouvelles zones prévues dans le plan directeur communal) avec les perspectives démographiques attendues et souhaitées. Réaliser ce que ça représente, s'appuyer sur des scénarios démographiques et peser les intérêts pour définir des priorités. Éviter de construire des quartiers entiers s'il n'y a pas suffisamment de demande. Un éventuel excédent de réserves pourra être utilisé plus tard.
- Adapter les étapes définies dans le plan directeur communal et le plan d'affectation à la nouvelle vision directrice du développement communal.

3.2 Plans de quartier et réglementation communale

- Planifier en associant étroitement la population, notamment au moyen d'ateliers participatifs.
- Prendre des mesures dans le règlement communal, de type interdiction du commerce de détail dans le secteur du Vivier, pour éviter de voir un commerce de type Avec, Denner ou Coop Pronto s'y développer, proche des emplois, de l'école et du flux de voitures. Favoriser les implantations commerciales à la gare et au centre du village de Villaz-St-Pierre. Des mesures incitatives en ce sens peuvent être prises, par exemple à l'aide d'une politique foncière active permettant à la commune de proposer un local attractif au centre du village (ancien restaurant ou autre).
- Prendre des mesures dans les nouveaux plans d'affectation de détail (p. ex. Les Planches) pour limiter le nombre de places de stationnement par logement et encourager le recours à la mobilité douce avec des offres en stationnement vélo bien dimensionnées, une offre d'autopartage et des cheminements attractifs entre le nouveau quartier, la place du village et la gare. Intégrer des services (cabinet de médecin, vétérinaire, coiffeur, etc.) dans la planification.

3.3 Espaces publics et mobilité

- En ce qui concerne l'espace public, au-delà des places de village, nous identifions deux espaces majeurs qu'il serait important de valoriser :
 - la route de Lussy à Villaz-St-Pierre doit se transformer en rue sur toute la longueur, y compris sur la zone floue entre les deux anciens villages;
 - la route de la Gare, qui relie la place de Villaz-St-Pierre à la gare et à la zone d'activités du Vivier, devrait aussi se transformer en rue sur toute la longueur y compris la rampe très routière au sud des voies
- Développer un réseau de mobilités douces attractif pour les déplacements quotidiens à pied et à vélo avec parkings à vélos sécurisés à la gare avec arborisation.



Figure 7 – A la route de la Gare, l'allée d'arbres structure l'espace public, favorise l'ombrage et la fraîcheur.

- Modération du trafic à proximité des deux places de Lussy et Villarimboud
- Aménagement paysager polyvalent à Villarimboud avec possibilité de stationner lors des manifestations au lieu de la vaste surface de bitume actuelle, dans le but de favoriser le reste du temps (au moins 300 jours par an !) d'autres usages et la mobilité douce.
- Donner un petit mandat à un architecte-paysagiste pour élaborer un projet d'amélioration de la place à Villaz-St-Pierre, en partant des résultats des ateliers et en associant un groupe d'habitants et Vill'harmonie qui a aussi esquissé des propositions concrètes, aboutissant à une phase de test. Cette phase devrait idéalement durer une année, de sorte à évaluer les besoins en toutes saisons et occasions avant de le pérenniser (trou dans le bitume pour plantation en pleine terre, implantation de mobilier définitif).
- Chercher le dialogue avec le café pour proposer une extension de la terrasse sur la place, éventuellement avec potelets ou bac à fleur pour protéger du trafic.

3.4 Espaces publics et mobilité, point particulier de la suppression du passage à niveau

L'option de construire une nouvelle route de déviation du trafic avec une rampe à partir de la place de Villaz-St-Pierre en direction de Romont pour contourner le passage à niveau actuel devrait être sérieusement réévaluée car elle pourrait bien être une fausse bonne idée. Les impacts non maîtrisés sur la mobilité et sur le paysage (sacrifice d'un coteau magnifiquement orienté vers les Alpes et de zone agricole au profit d'une artificialisation irréversible et monofonctionnelle du sol) semblent disproportionnés.

- En cas de suppression du passage à niveau, la traversée des voies ferrées à vélo va devenir plus difficile sans des investissements publics importants car les CFF ne prévoient pas de passage dédié aux vélos. Le passage inférieur sera adapté pour les clients du train à pied (cf. article sur le financement des infrastructures dans les gares dans Inforum 2/2018). La liaison cyclable entre le cœur du village et la zone d'activités sera fortement péjorée – malgré leur grande proximité – par rapport à situation actuelle qui permet une traversée aisée pour tous les types de mobilités, malgré leur proximité (incitation à rester sur place pour les employés de la zone du Vivier, pas de retombées positives pour l'attractivité du centre de Villaz-St-Pierre ni pour le commerce local).
- L'élargissement de la nouvelle route projetée avec création de bandes cyclables ne constitue pas une solution acceptable pour la mobilité douce, en raison du détour important qu'elle engendrerait

pour les déplacements quotidiens. Elle va se traduire par un report du trafic vélo vers la voiture ce qui est absolument contraire aux objectifs recherchés en matière de mobilité interne à la commune.

- Nous recommandons vivement à la commune de chercher le dialogue avec les autorités cantonales, l'Office fédéral des transports et les CFF afin de proposer une véritable alternative pour traverser les voies au centre du village. Une solution possible consiste à créer un nouveau passage, praticable sans contraintes majeures pour les déplacements quotidiens à vélo entre le centre et la zone d'activités du Vivier, à proximité immédiate de la gare et du passage actuel (rampe large avec passage dans le prolongement des rues existantes au Sud).
- A défaut, tous les efforts en faveur de la promotion de la mobilité douce et de la dynamisation de la place du village de Villaz-St-Pierre et de la rue de la Gare seront remis en question à long terme et la voiture risque fort de rester le seul moyen de déplacement attractif pour les déplacements quotidiens et de continuer à dominer l'espace public.



Figure 8 - Le coteau où il est prévu de construire une nouvelle route est en zone agricole et présente une grande qualité paysagère

3.5 Ancienne école de Villarimboud

- Nous recommandons de transformer le bâtiment existant plutôt que de le démolir (impact environnemental, bâtiment globalement en bon état qui ne demande *a priori* que des adaptations normatives). L'avantage d'un bâtiment existant, sans rénovation en profondeur à grands frais, et en mains publiques est de pouvoir mettre des locaux à disposition à moindre coût (au prix coûtant), ce qui manque souvent dans les communes.
- La population a exprimé le souhait en atelier de réaliser une maison des associations. Les sociétés locales sont importantes pour la vie villageoise.
- Le bar de la société de jeunesse pourrait s'ouvrir sur l'espace extérieur et animer la place à certains moments de la semaine (p. ex. gestion par les jeunes le soir et les aînés la journée et/ou café autogéré intergénérationnel).
- D'autres affectations sont aussi envisageables en complément pour faire vivre ce lieu villageois : espace de travail partagé (coworking) pour les personnes qui pratiquent le télétravail et/ou les indépendants, un atelier pour les petits artisans, à l'image de la photographe hébergée dans l'annexe de l'école (graphistes, bijoutiers, restauration de meubles, etc.)
- En cas de démolition, une option possible serait de construire une grande maison intergénérationnelle avec des appartements adaptés aux seniors dans les étages et des espaces collectifs ouverts au public et pour les associations au rez-de-chaussée.
- Pour que la commune puisse se prononcer en toute connaissance de cause, l'idéal serait de préciser les scénarios (rénovation ou démolition-reconstruction) puis mener une analyse d'immeuble (voir encadré) pour comparer les avantages et inconvénients des différentes options objectivement, chiffres à l'appui.



Figure 9 - Au lieu de se cantonner à l'intérieur de l'ancienne école, le très beau local de la société de jeunesse pourrait s'ouvrir au rez-de-chaussée et contribuer à l'animation de l'espace public.

L'analyse d'immeuble

L'analyse d'immeuble proposée par EspaceSuisse, est un instrument qui permet d'évaluer l'état d'un immeuble. Elle esquisse un concept d'entretien et de développement, qui sert de base de décision pour le propriétaire. L'analyse d'immeuble est également un instrument pour le développement vers l'intérieur. Elle met un immeuble existant sous la loupe et évalue ses possibilités d'utilisation pertinentes. L'analyse d'immeuble est particulièrement intéressante dans les régions structurellement faibles, lorsque la réhabilitation des bâtiments est au point mort.

L'analyse d'immeuble est portée par un canton ou une institution telle qu'une association régionale. Des architectes locaux, aux compétences reconnues, formés par EspaceSuisse, mènent l'analyse pour les propriétaires.

L'analyse d'immeuble répond, entre autres, aux questions suivantes que les propriétaires peuvent se poser:

- Quels changements d'utilisation pour l'immeuble sont envisageables ?
- Dans cette perspective, quelles sont les rénovations et transformations à prévoir impérativement ou idéalement ?
- Quel est le prix de ces interventions et quel est le rendement escompté ?
- Quelles sont les chances de la proposition de réaffectation et de transformation sur le marché immobilier ?

Plus d'informations : [espacesuisse.ch](https://www.espacesuisse.ch) > Conseil > Conseil en aménagement > Analyse d'immeuble

4 Conclusion

Parmi les trois places de villages, seules celles de Villaz-St-Pierre et Villarimboud nécessitent des mesures à court terme pour améliorer la situation, sans forcément réaliser des investissements onéreux. Elles peuvent être prises de manière pragmatique (phase test) en associant la population, les associations Vill'harmonie et Villarim'bouge et avec l'aide d'un-e mandataire externe compétent-e.

Les scénarios de réaffectation de l'ancienne école de Villarimboud devraient être encore validés par le Conseil communal et pourraient ensuite être évalués au moyen d'une analyse d'immeuble dans le but de disposer d'esquisses et d'une estimation des coûts comparative.

La mobilité douce est un enjeu important pour l'avenir de la commune. Elle mérite d'être développée pour créer à terme un réseau attractif entre les différents pôles de la commune (places de village, gare, zone du Vivier). Le projet de nouvelle route pour supprimer le passage à niveau de la gare à double tranchant et pourrait contredire cet objectif, du fait de ses implications sur le paysage et la traversée des voies pour les vélos.

Dans tous les cas, quelles que soient les décisions prises par le Conseil communal, le processus mené a permis de lancer une culture de la discussion au sein de la population. Nous vous conseillons de poursuivre ce dialogue engagé avec les habitant-es et de réfléchir ensemble à une nouvelle vision directrice du développement communal qui prenne un peu de distance par rapport aux plans directeurs et d'affectation existants – traitant surtout des extensions possibles de la zone à bâtir – pour aborder davantage la qualité, notamment en termes d'espace public, de mobilité et de patrimoine bâti et paysager qui contribuent au caractère de Villaz et aux usages quotidiens.

5 Annexes

EspaceSuisse
 Verband für Raumplanung
 Association pour l'aménagement du territoire
 Associazione per la pianificazione del territorio
 Associazione per la pianificazione del territorio



Villaz
Atelier 1

Marie-Hélène Giraud, François Wenker, Norbert Russi, Alain Beuret

26 novembre 2022

1

EspaceSuisse



L'Association suisse pour les questions d'aménagement du territoire

Conseil	Formation	Aménagement du territoire
Nous conseillons les villes et les communes dans nos questions juridiques et d'aménagement du territoire.	Nous proposons une vaste palette de cours et de journées et ateliers aux représentants des communes et aux professionnels.	Nous suivons l'actualité du développement territorial et vous en tenons informés.

EspaceSuisse 2

2

Conseil en aménagement
Offre de conseil

Impuls Innenentwicklung
Impulsion Développer vers l'intérieur
Impulso Sviluppo centripeto



• Siedlungsberatung
• conseil en aménagement
novembre 2022

3

3

Situation actuelle
L'espace public au centre



Siebnen SZ
Court BE
Renens VD
Romont FR

4

Situation actuelle
Villaz-St-Pierre



Un espace public généreux, qui a gagné de l'espace sur la voiture ...

EspaceSuisse 5

5

Situation actuelle
Villaz-St-Pierre



Un espace public généreux, qui a gagné de l'espace sur la voiture ...

... mais dont l'aspect routier est encore très marqué.

EspaceSuisse 6

6

Situation actuelle
Villaz-St-Pierre

Un espace public généreux, qui a gagné de l'espace sur la voiture ...

... mais dont l'aménagement cherche surtout à s'en protéger.

EspaceSuisse 7

7

Situation actuelle
Villaz-St-Pierre

Un espace public généreux, mais un peu vide au centre ...

... ou suréquipé sur les bords, qui pose la question des usages.

EspaceSuisse 8

8

Situation actuelle
Villaz-St-Pierre

A qui est destiné ce banc? Où est le café ?

EspaceSuisse 9

9

Situation actuelle
Villaz-St-Pierre

Quelle connexion avec la gare?

EspaceSuisse 10

10

Situation actuelle
Villarimboud

Une école qui n'accueille plus de classes, c'est aussi des espaces extérieurs en quête d'usages.

EspaceSuisse 11

11

Situation actuelle
Villarimboud

Une école qui n'accueille plus de classes, mais qui occupe encore une place stratégique au cœur du village.

EspaceSuisse 12

12

Situation actuelle
Lussy



Un espace public à une échelle presque domestique, aménagé assez simplement ...



EspaceSuisse 13

13

Situation actuelle
Lussy



... qui met en valeur la vue sur le grand paysage ...

EspaceSuisse 14

14

Situation actuelle
Lussy



... ou pas.

EspaceSuisse 15

15

Fil rouge
L'espace public idéal donne:

1. envie d'y aller
2. envie d'y rester
3. la possibilité d'y rester

ce qui peut se traduire par:

1. il s'y passe des choses, j'ai une bonne raison d'y aller
2. l'atmosphère est agréable, la vue belle, je me sens en sécurité
3. j'y trouve des bancs aux bon endroit, de l'ombre, de quoi prendre un verre, jouer, bavarder, flâner

EspaceSuisse 16

16

Atelier
Travail en groupe

- 3 groupes de travail : Villaz / Villarimboud / Lussy
- 30 minutes
- **Points positifs.** Commentaires
- **Points négatifs.** Commentaires
- Un rapporteur par groupe

EspaceSuisse 17

17

Conclusion
Restitution

Présentation des discussions dans les groupes

EspaceSuisse 18

18



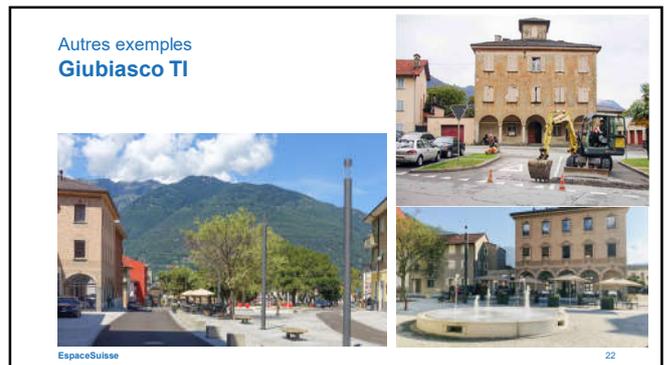
19



20



21



22



23



24

Autres exemples
Aménagements provisoires pour tester des usages

Delémont JU

Sierre VS

EspaceSuisse

25

25

Conclusion
Aspects de la qualité selon EspaceSuisse

- Des services, offres socio-culturelles et approvisionnement de proximité.
- Une identité et une histoire perceptibles.
- Une culture du bâti et un esthétisme manifestes.
- Un centre animé et agréable.
- Des espaces libres verts ou bleus (p. ex. places, parcs et jeux d'eau).
- Une mixité fonctionnelle (à proximité des espaces destinés à l'habitat, au travail, aux achats et aux loisirs).
- Une mixité sociale (p. ex. jeunes et personnes âgées, suisses et étrangers).
- Des espaces-ruelles et un trafic modéré (p. ex. limitation de la vitesse à 30 km/h ou zones de rencontre).
- Une mobilité douce (par ex. cheminements piétons et pistes cyclables) et un réseau de transports publics attractifs.
- Des espaces calmes et peu pollués.

Les 10 aspects d'une urbanisation de qualité

EspaceSuisse

26

26

EspaceSuisse
 Verband für Raumplanung
 Associazione per l'arricchimento del territorio
 Associazione per la pianificazione del territorio
 Associazione per lo sviluppo del territorio

Merci pour votre attention!

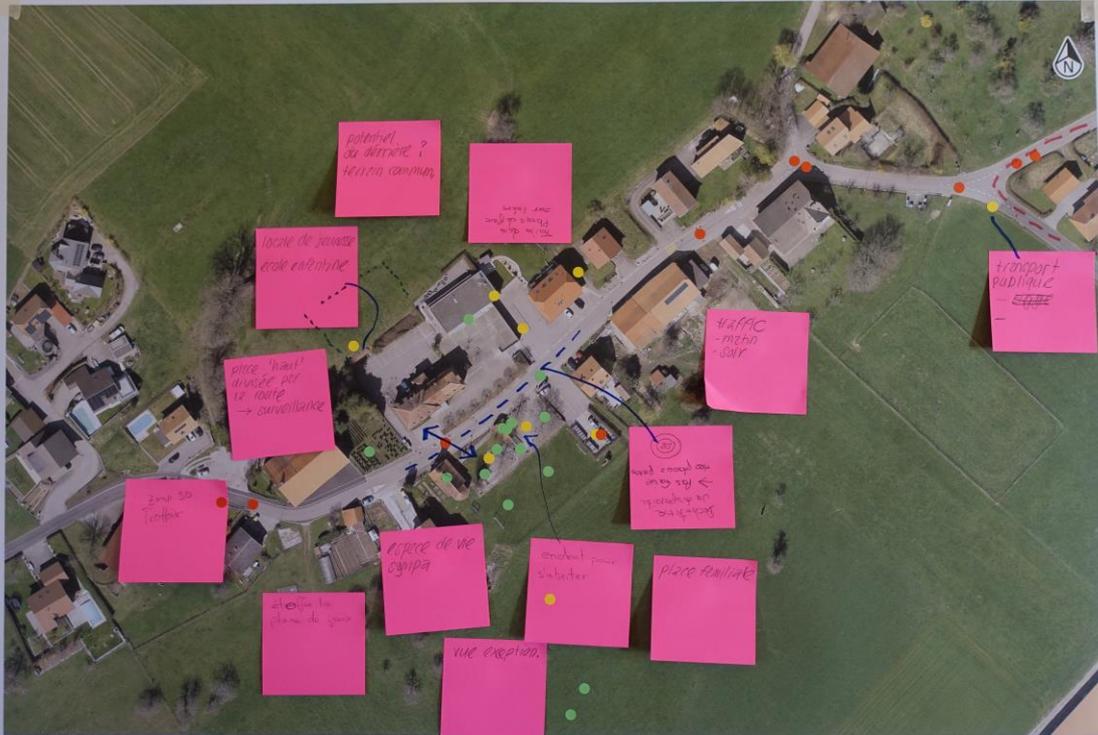
EspaceSuisse

27

2

Lussy

- Super place, géniale avec vue
- Four à pain
- Salle de l'école jusqu'à 120 pers. ↔ P problématique
- Place de jeu pourrait être renouvelée
- Déchèterie va disparaître → réutilisation ?
- Route à 50 problématique même si peu de trafic
- "Trop" d'arbres



Schweizer Eidgenossenschaft
 Confédération suisse
 Confederaziun Svizra
 Confederaziun tudestga
 Confederaziun talianha
 Confederaziun rumantscha
 Confederaziun romantscha

EspaceSuisse

0 10 20 30m



- (Lussy)
- + belle place
 - + four à pain - ombre - gradins - terrain de foot - vue exceptionnelle
 - + salle à louer fonctionnelle
 - trottoirs - sécurité
 - route - liaison école - place de jeux
 - manque de places de parc
 - Δ - place de la déchetterie
 - Δ - abri PC

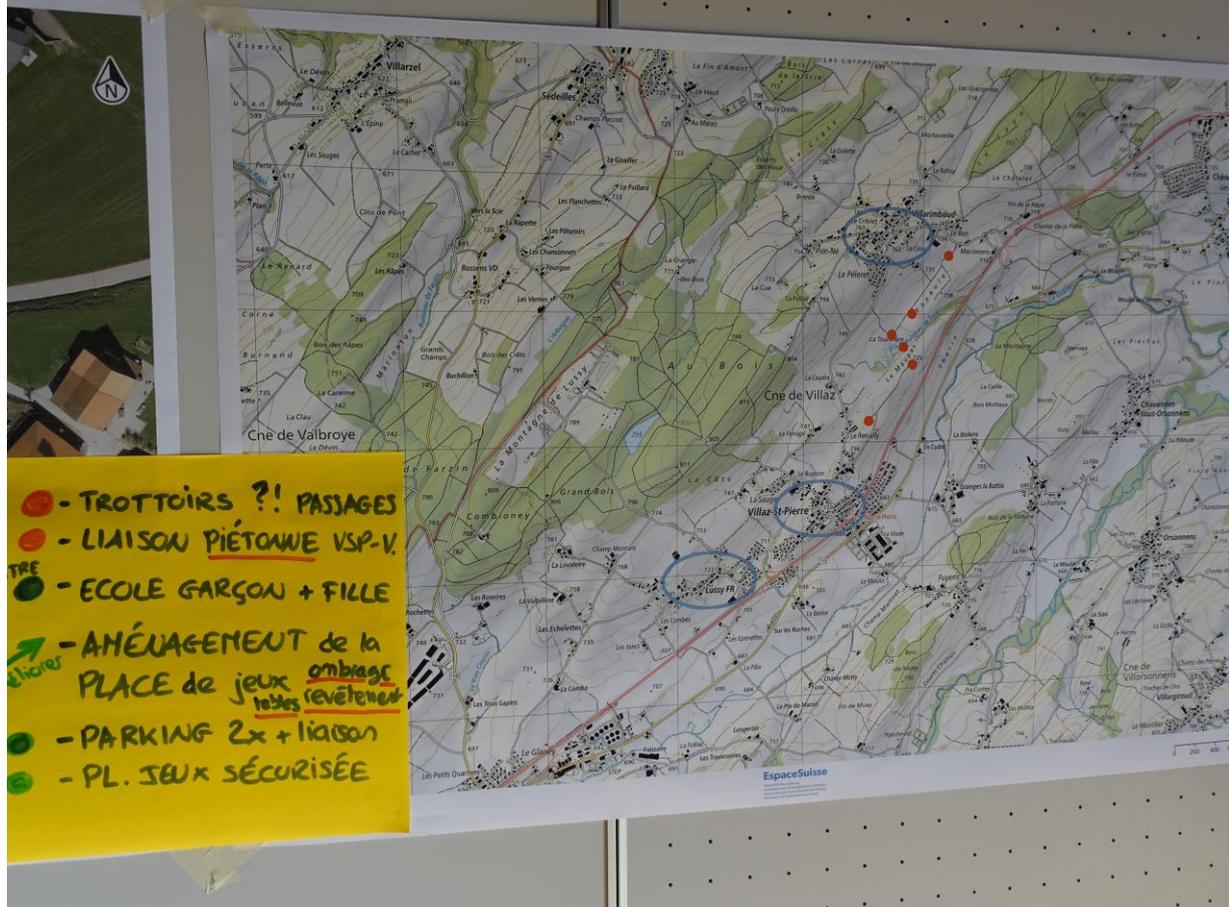
Villarboud

- Raser trottoir
mais personne ne s'est fait écrasé
- Goudron vieux \Leftrightarrow trottinette
- Manque d'ombre
- [P] église: important pour manifest.
- place de jeu: différentes $\left\langle \begin{array}{l} \text{âge} \\ \text{genre} \end{array} \right.$ skate?
- jeu d'échec au sol / polyvalent
- liaison entre village sécurisée pour ind.

? utilisation de l'espace public? beaucoup restent chez eux!



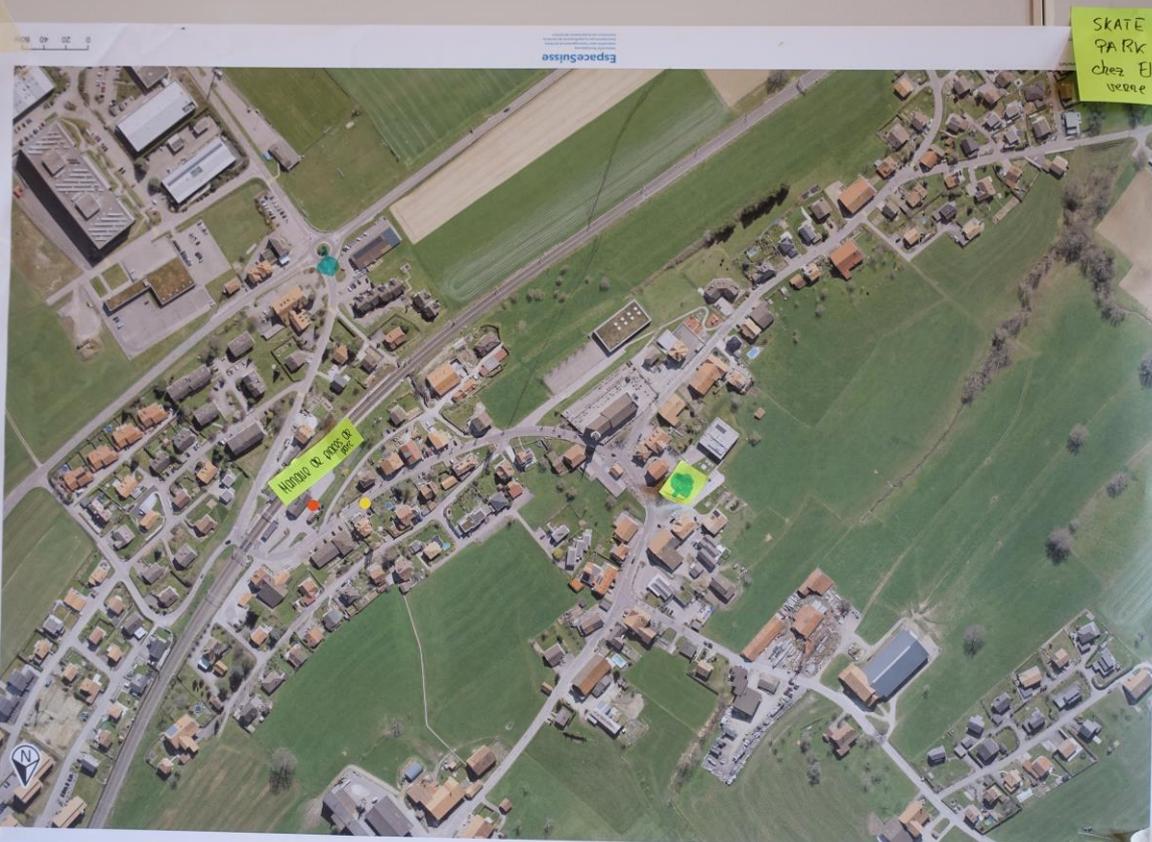
● - TROTTOIRS ?! PASSAGES
 ● - LIAISON PIÉTONNE VSP-V
 ● - ECOLE GARÇON + FILLE
 ➔ - AMÉNAGEMENT de la PLACE de jeux ombrage tables revêtement
 ● - PARKING 2x + liaison
 ● - PL. JEUX SÉCURISÉE



● - TROTTOIRS ?! PASSAGES
 ● - LIAISON PIÉTONNE VSP-V
 ● - ECOLE GARÇON + FILLE
 ➔ - AMÉNAGEMENT de la PLACE de jeux ombrage tables revêtement
 ● - PARKING 2x + liaison
 ● - PL. JEUX SÉCURISÉE

Villaz - St. Pierre

- Déjà réaménagé / points à améliorer
- Beaucoup d'espace à dispo
- Terrain de jeu: réussite / ultra-utilisée
(parfois problème de bruit - encaissé)
- Manque d'arbres - ombre
- Point d'eau pas idéal... + place jeu
- Zone 30 mais peur de traverser / passage piétons!
- Manque trottoirs par endroits + abribus
- Secteur inutilisé à prox. de l'école → récré?
- Petit chemin parallèle: - mur à décorer
- Absence de végétation
- manque [P] à la gare
- Skate park intérieur chez Electroverre
- Bacs à fleur... discutable → + écol. / arbres en pleine terre
- Lettres sable - bien utilisé
- Equilibre des âges - places de jeu



EspaceSuisse
 Nationaler Raumplanung
 Association pour l'aménagement du territoire
 Associazione per la pianificazione del territorio
 Associação para a planificação do território



Villaz – Atelier 2
 Comment développer nos places de villages et les mettre en réseau?

Marie-Hélène Giraud, François Wenker, Norbert Russi, Marco Maurer, Alain Beuret 17 janvier 2023

1

Synthèse du premier atelier (26.11.2022)



EspaceSuisse 2

2

Synthèse du premier atelier (26.11.2022)
Fil rouge. L'espace public idéal donne:

1. envie d'y aller
2. envie d'y rester
3. la possibilité d'y rester

ce qui peut se traduire par:

1. il s'y passe des choses, j'ai une bonne raison d'y aller
2. l'atmosphère est agréable, la vue belle, je me sens en sécurité
3. j'y trouve des bancs aux bon endroit, de l'ombre, de quoi prendre un verre, jouer, bavarder, flâner

EspaceSuisse 3

3

Synthèse du premier atelier (26.11.2022)
Villaz-St-Pierre

Diagnostic critique

- Place de jeu = réussite
- Place de grande taille – peu utilisée
- Trop de goudron
- Manque d'eau, d'ombre et de végétation en pleine terre
- Sécurité des traversées piétonnes



EspaceSuisse

4

Synthèse du premier atelier (26.11.2022)
Villarimboud

Diagnostic moyen

- Place de jeu séparée du trafic
- Manque d'ombre
- Parkings importants pour manifestations
- Avenir du bâtiment de l'ancienne école



EspaceSuisse

5

Synthèse du premier atelier (26.11.2022)
Lussy

Diagnostic favorable

- Super place avec qualités
- Problème de parking – manifestations
- Modération du trafic souhaitée
- Avenir de la déchetterie



EspaceSuisse

6

Synthèse du premier atelier (26.11.2022)
Considérations générales

- Mobilité douce: parent pauvre (trottoirs)
- Modération du trafic souhaitée
- Beaucoup de réflexions autour des jeux (âges, trottinette...) et peu sur la rencontre (familles, jeunes, intergénérationnel...) et les autres activités (flânerie, détente...)



EspaceSuisse

7

Notre proposition pour cet atelier (17.01.2023)

EspaceSuisse

8

Notre proposition pour cet atelier (17.01.2023)
Des places avec des vocations différentes

- **Villaz-St-Pierre:** une **place «urbaine»**, nouvelle identité de la commune fusionnée, dédiée à la flânerie et à la rencontre. Nouveaux publics: étudiants, employés de la zone d'activités, visiteurs
- **Villarimboud:** une **place de village**, en lien avec la salle des manifestations
- **Lussy:** une **place festive simple**, ouverte sur le grand paysage

EspaceSuisse

9

Notre proposition pour cet atelier (17.01.2023)
Villaz-St-Pierre: place urbaine – nouvelle identité

- Aménagements « légers » pour tester des usages
- Agrandir la terrasse du café pour animer le lieu
- Jouer dans la cour d'école
- Quelles fonctions/usages sur cette place? Pour quel public?
- Où sont les priorités?



EspaceSuisse

10



EspaceSuisse

11

Notre proposition pour cet atelier (17.01.2023)
Villarimboud: place de village – manifestations

- Transformation de l'espace extérieur en «milieu polyvalent paysager» (y c. parking)
- Quelle utilisation / affectation pour l'ancienne école ?
- Quelles sont les priorités ?



EspaceSuisse

12



13

Notre proposition pour cet atelier (17.01.2023)
Lussy: place festive simple – grand paysage

- Ne rien changer à ce qui existe
- Nouvelles activités sur la zone libérée de la déchetterie

EspaceSuisse

14

14

Notre proposition pour cet atelier (17.01.2023)
Réseau de mobilité douce pour connecter les places

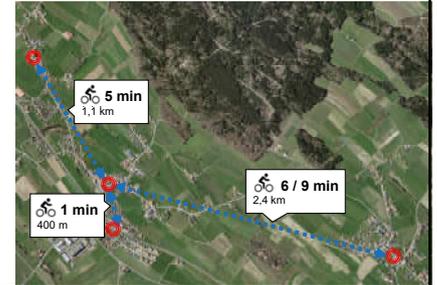
- Connecter les trois places entre elles et à la gare avec un vrai réseau de mobilité douce
- Comment relier ces points?
- Quelle forme? Quel caractère?
- Quelles sont les priorités?



EspaceSuisse

15

Notre proposition pour cet atelier (17.01.2023)
Réseau de mobilité douce pour connecter les places



EspaceSuisse

16

Atelier
Travail en groupe, 30 min.

1. Villaz
2. Villarimboud
3. Réseau de mobilité douce
 - Discuter les propositions
 - Répondre aux questions
 - Quelles priorités? Où? (petits post-it rose fluo)

EspaceSuisse

17

17

Conclusion
Restitution

Présentation des discussions dans les groupes

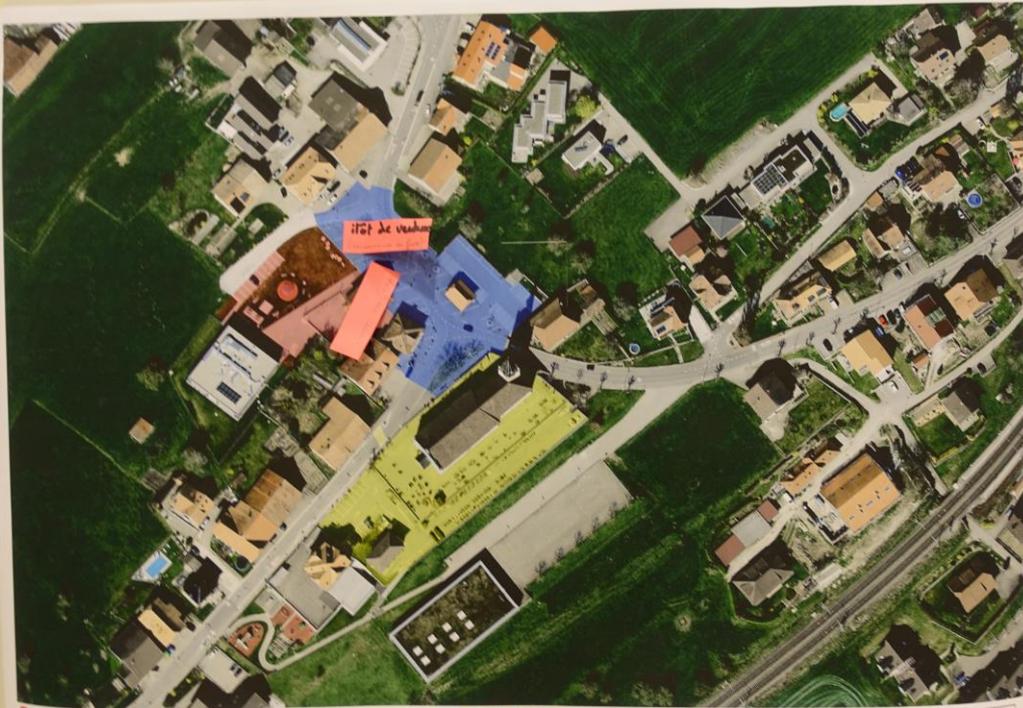
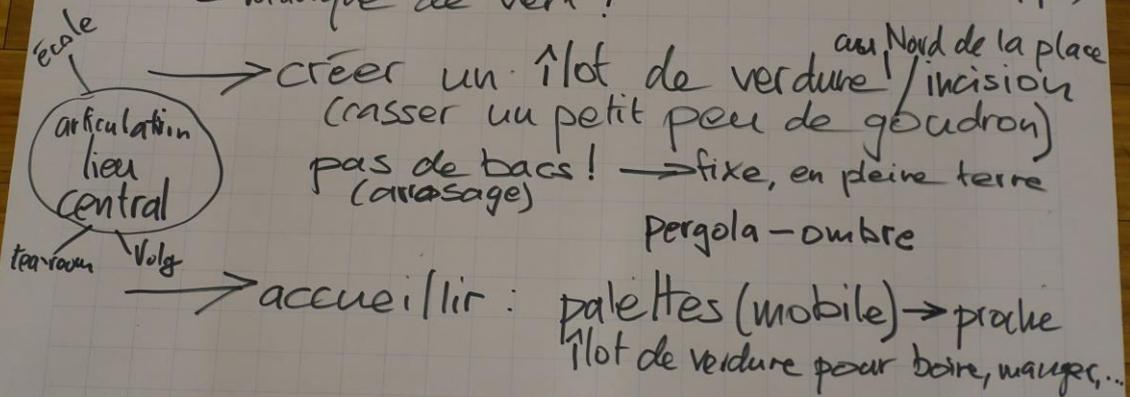
EspaceSuisse

18

18

Villaz - St-Pierre

- craintes liées à la circulation (suppl.)
- manque de vert !



Villarimboud

- bâtiment clé pour vie villageoise
- garder locaux pour sociétés locales
- local commun pour petites manifestations avec lien sur l'extérieur
- retenir terrain basket → terr. sport de plein air
tables - rencontre détente
+ ombre
- salle polyvalente: fonctionne très bien
- parking → espace à double usage
- déplacer bâtiment existant?
(bien placé: séparations)



mobilité douce

- Lussy - Villaz-St-Pierre: praticable à vélo
- Villaz-St-Pierre - Villarimboud: non praticable
- prior. 1 → liaison parallèle avec piétons / vélos → actuellement usage quotidien
- Gare: suppression passage à niveau → changements attendus
- prior. 2 → park à vélo + passage sous-voies adapté vélo + piéton
- modération trafic: (z.30?) Lussy - Villaz-St-P.

